

Raphaël RENEAU, maître de conférences en droit public, université Bretagne-Sud, Lab-LEX (UR 7480)

Mon vieux

My old

L'actualité récente nous remémore douloureusement cet appel nostalgique lancé en son temps par Daniel Guichard : « *J'aurais pu, c'était pas malin / Faire avec lui un bout de chemin / Ça l'aurait peut-être rendu heureux / Mon vieux*¹. » Il semblerait en effet que l'année 2020 n'ait pas accordé à nos anciens toute la place, et le respect, qu'ils méritent. Et si l'on juge bien du degré de civilisation d'une société à la manière dont elle traite ses fous², il faut tout autant admettre que ce jugement doit être rendu à l'aune de la manière dont elle traite également ses aînés. Or, sur ce point, l'épidémie de Covid-19 pourrait nous avoir fait revenir à l'âge de pierre, alors que, jusqu'ici, nous nous situons à l'âge de bronze. Quelques propos suffisent pour en prendre la pleine mesure et inviter chacun à une réflexion personnelle.

Il paraît indispensable de rappeler que, si la situation sanitaire est – à maints égards – exceptionnelle, l'extraordinaire confine sans jeu de mots au dramatique dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). « Black Friday » pour les uns, le 4 décembre dernier était également un vendredi noir pour les résidents des EHPAD de la région Auvergne-Rhône-Alpes et leurs familles, ainsi que pour le reste du pays. Ce jour a effectivement été marqué, concomitamment à la baisse de la majorité des indicateurs relatifs à la circulation du virus sur le territoire, par le constat que le nombre de décès dans ces établissements était désormais quasiment identique à celui des décès en milieu hospitalier. S'il faut souligner que la prise en charge médicale des personnes âgées s'est améliorée depuis la première vague, il n'en demeure pas moins que le manque d'effectif dans le secteur complique le travail des aidants et soignants intervenant auprès de cette population particulièrement vulnérable.

En outre s'ajoute à ce contexte sanitaire alarmant une situation de détresse sociale que l'approche des fêtes de fin d'année ne semble pas être en mesure de juguler, bien au contraire. Après avoir été purement et simplement interdites pendant la période du premier confinement, les visites des familles sont aujourd'hui soumises à des conditions drastiques qui peuvent passer pour un encadrement restrictif laissant penser que les portes des EHPAD seraient en train de se refermer progressivement. La diminution des visites extérieures s'accompagne même d'une limitation des sorties susceptible d'accentuer d'autant plus ce sentiment d'enfermement et d'isolement. Or, existe-t-il un meilleur remède que l'amour des siens et existe-t-il de pire mal que d'en être privé ? Peut-on troquer une heure de discussion et d'affection contre une heure de conversation par « Skype » ou « WhatsApp » ?

Il convient de relever *in fine* que nos aînés ne semblent pas mieux lotis lorsqu'ils sont confinés à leur domicile. Ils sont en l'occurrence confrontés aux mêmes maux sans

1 GUICHARD (Daniel), *Mon vieux*, 1974.

2 BONNAFÉ (Lucien), *Désaliéner ? Folie(s) et société(s)*, Presses universitaires du Mirail, 1992.

pouvoir toujours bénéficier de la même attention médicale et sociale. Pour preuve, les autorités publiques ont élaboré un message de sensibilisation aux gestes barrières qui pourrait prêter à confusion s'il n'était pas illustré par un clip vidéo rassurant sur les intentions poursuivies : « *Quand on aime ses proches, on ne s'approche pas trop*³. » La situation de ces personnes âgées peut même parfois tourner à l'absurde lorsque l'on apprend, au rayon des faits divers, la condamnation d'une dame de 73 ans pour avoir présenté une attestation de déplacement mal datée... alors qu'elle était atteinte de la maladie d'Alzheimer. Le Droit semble donc avoir malheureusement perdu le bon sens du juge Magnaud ainsi que sa bienveillance due à nos aînés.

L'objectif de ce court propos n'est bien évidemment pas de faire une leçon de morale en sombrant dans le sentimentalisme ni même de tirer un signal d'alarme (nous n'en avons ni les compétences techniques ni l'autorité suffisante), mais plutôt de lancer un cri du cœur. Il s'agit simplement d'exprimer notre attachement sans limite à nos aînés et de leur manifester sur un air de musique populaire que nous ne les oublions pas : « *Maintenant qu'il est loin d'ici / En pensant à tout ça, je me dis / J'aimerais bien qu'il soit près de moi / Papa*⁴. » Pour conclure sur une note plus heureuse, nous souhaitons finalement que 2021 se déroule sous de meilleurs auspices pour nos « vieux ». Tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières, le meilleur cadeau que l'on puisse leur faire ne serait-il pas de commencer par leur rendre visite afin de leur chanter une « *bonne année grand-mère* » ?

3 Notons au passage que la communication du ministère des Solidarités et de la Santé peut parfois paraître excessivement anxiogène, si ce n'est culpabilisante. En particulier, son message « *continuons à respecter les gestes barrières* » – associé à un court-métrage – pourrait inciter tout un chacun à une prudence excessive, et donc à renoncer à rendre visite à ses proches âgés.

4 GUICHARD (Daniel), *Mon vieux*, 1974.